



☐ Communiqué de presse du 16 décembre 2008 ☐

« Portables, antennes relais, wifi : un nouveau TcherMOBILE ? » Une campagne d'utilité publique... lancée par ~~le ministère de la santé~~ dix ONG !

Paris, le 16 décembre 2008 : A l'occasion d'une conférence de presse, **dix ONG ont lancé une grande campagne de sensibilisation aux risques sanitaires générés par une utilisation prolongée du portable, notamment par les enfants.** Intitulée « Portables, antennes relais, wifi... Un nouveau TcherMOBILE ? », cette campagne appelle les citoyens à se mobiliser afin d'obtenir une réglementation contraignante visant à encadrer le développement des multiples technologies contribuant à un smog électromagnétique de plus en plus épais.

Pour Stéphen Kerckhove, délégué général d'Agir pour l'Environnement « *il est regrettable que ce soit aux associations de mener une véritable campagne d'intérêt public et ainsi de combler l'inaction chronique de l'Etat en matière de protection sanitaire* ». Une fois encore (une fois de trop !), les ONG sont dans l'obligation morale de se substituer à l'Etat, en cette période d'avant-fête afin, notamment, de mettre en garde les parents sur les risques liés à l'usage du portable, tout particulièrement pour les enfants. Elles soulignent l'importance d'actions d'information telles que celle menée actuellement par la ville de Lyon qui vient de lancer sur les panneaux d'information de la ville une campagne intitulée « *Le portable avant 12 ans, c'est non !* ».

Les associations en appellent à la responsabilité de l'Etat afin que prévention ne soit plus un vain mot et que le principe de précaution ne soit plus un concept marketing cachant de plus en plus mal l'inaction coupable du ministère de la santé.

Pour le Professeur Dominique Belpomme, cancérologue et président de l'Artac, « *les preuves scientifiques dont nous disposons à ce jour accréditent la thèse d'un risque réel et sérieux pour certains utilisateurs de portables. Les autorités publiques doivent immédiatement appliquer le principe de précaution et réduire l'exposition des enfants aux champs électromagnétiques, car ceux-ci peuvent perturber dangereusement leurs réseaux neuronaux en pleine croissance et favoriser l'apparition de certains cancers.* »

Pour Janine Le Calvez, présidente de Priartém, « *portable, antennes relais, wifi, wimax, umts, gprs... sont autant de technologies commercialisées très rapidement sans qu'aucune étude d'impact sanitaire préalable n'ait été réalisée. Aujourd'hui de plus en plus de voix s'élèvent pour exiger la stricte application du principe de précaution laquelle suppose, dès maintenant, l'interdiction de toute promotion et commercialisation des portables aux enfants, une réduction significative de l'exposition des riverains d'antennes relais et l'interdiction du wifi dans les écoles, les bibliothèques et autres lieux accueillant le public.* »

Alors que le secrétaire d'Etat au développement numérique s'était engagé à recevoir les associations pour envisager une telle campagne, il semble que les opérateurs aient réussi, une fois encore, à réduire au silence les représentants de l'Etat. La seule avancée concédée par le secrétaire d'Etat consiste à interdire (à l'aide d'une charte non contraignante !) les portables aux enfants de moins de... 3 ans. « *Une plaisanterie qui permet de mesurer, par l'absurde, l'ambition réelle de l'Etat en la matière* » selon Stéphen Kerckhove.

Cette campagne rassemble dix associations, et est composée d'un quatre-pages de sensibilisation et de trois cartes-pétitions ciblant les ministres de l'Ecologie, de la Santé et de l'Education nationale. Cette campagne de mobilisation citoyenne est éditée et diffusée à 150.000 exemplaires.

Contact presse :

Stéphen KERCKHOVE – Agir pour l'Environnement – Tél. 01.40.31.02.99

Janine LE CALVEZ – PRIARTÉM ☐ Tél. 01.42.47.81.54

Marie-Laure SANGHARE – ARTAC – 01.45.78.53.53